



## Le CPF pour qui ?

Toute personne dispose d'un CPF, dès son entrée dans la vie active.  
Tous les Salariés sont concernés.



## Les 3 bonnes raisons de l'utiliser

La possibilité de se former tout au long de sa vie

Un moyen d'atteindre ses objectifs en obtenant un diplôme,  
une certification, un titre, un certificat de qualification professionnelle.

Une opportunité idéale pour financer un projet de formation



## Quand réaliser sa formation ?

**PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL :** vous devez obtenir l'accord de votre employeur.

**HORS TEMPS DE TRAVAIL :**

De façon autonome vous faites votre inscription en formation, l'employeur ne sera pas informé.

## Est-ce compliqué de mobiliser son CPF ?

Rien de plus simple ! Il vous suffit de vous munir de votre numéro de sécurité sociale et rendez vous sur le site [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)  
En quelques clic, vous pourrez mobiliser vos heures CPF.



**Et surtout, pour vous accompagner :**  
**contactez Nelly, votre conseillère à la CCI Haute-Loire**  
**au 04 71 09 90 00**





# LANGUES

Nous sommes centre agréé pour : TOEIC, Linguaskill, CLOE, Brights

Allemand - Espagnol Italien - Néerlandais Portugais - Chinois Français langue étrangère

Validation : Certificat Voltaire

## BUREAUTIQUE

Word - Excel Powerpoint - Access Publisher - Adobe, Photoshop...  
Validation : TOSA



## SECURITE

Habilitation Électrique  
CACES  
HACCP & Hygiène  
Sauveteur Secouriste du Travail

## MANAGEMENT - RH - COMPTA - COMMERCE - DIGITAL

- > Animer une équipe de travail
- > Manager un projet
- > Exercer la mission de formateur en entreprise
- > Exercer le rôle de tuteur en entreprise
- > Gérer la paie
- > Mener une négociation commerciale
- > Développer la qualité au service du client
- > Contribuer à la gestion de l'entreprise
- > Devenir référent en cybersécurité
- > Mettre en œuvre des actions de communication numérique en entreprise
- > Recruter un collaborateur
- > Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats
- > Gérer les opérations à l'international
- > Réaliser une activité de production